

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 12 février 2018 à 19h30

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, MM. Francis BLOCH, Pierre-Louis BALLETT, MME Josette GUERRIER Adjoints au Maire.

MMES Marie LABROSSE, Pascale LABART, Emmanuelle CARGNELLI MM Jean BARTHOMEUF, Peter WATSON, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s):. MMES Katia PERRET (pouvoir donné à Bernard REY), F EYRAUD (pouvoir donné à F BLOCH), M Arnaud LEGOUGE (pouvoir donné à Emmanuelle CARGNELLI)

Absente : Mme Sandrine TESTAS.

Secrétaire de séance : M P WATSON

Convocation faite le : 5 FEVRIER 2018

Publiée le : 5 FEVRIER 2018

Le compte rendu du 15 JANVIER 2018 est accepté à l'unanimité.

I – Présentation projet ERL3, ERL2.

Le PLU de 2010 de Saint-Bernard comporte des emplacements réservés logement (locatif aidé) et le Conseil est amené à travailler sur leur aménagement.

Le sujet a été travaillé en Commission Urbanisme à deux reprises. Aujourd'hui, le Conseil est amené à se prononcer sur des projets d'aménagement de l'ERL3 propriété de la commune depuis juillet 2017 et l'ERL2 où les propriétaires ont entamé une procédure de délaissement.

Une présentation des aménagements proposés par deux aménageurs est faite aux élus. Après débat, cette première étape permet de préciser les points à affiner dans la programmation et à développer par les aménageurs pour une prochaine présentation en Conseil.

Des débats en séance, il ressort que les élus, à la majorité, ont indiqué que la commune ne doit pas supporter un reliquat financier de charge foncière, qu'il est demandé aux aménageurs de travailler en priorité sur le projet de l'ERL3 avec une production minimale de logement tant au niveau locatif aidé que de l'accession à la propriété ; il est souhaité que le projet de l'ERL2 soit différé dans le temps ; les aménageurs pourront toutefois continuer à travailler dessus et annexer une proposition d'aménagement au prochain rendu.

Les élus indiquent aussi privilégier l'acquisition par la commune de l'ERL2 pour une meilleure maîtrise du futur projet.

Enfin il est demandé aux aménageurs de préparer une présentation affinée, tenant compte des éléments du PLU et de l'OPA de secteur, avec division des volumes dans les bâtiments, perspective 3D avec intégration dans le site, et comprenant une variante sans parking en sous-sol.

La Commission Urbanisme se réunira de nouveau le 16 mars et une nouvelle présentation sera faite aux élus lors du Conseil du 28 mars.

II AVIS du Conseil municipal sur la mise en vente des logements à baux aidés

HBVS gestionnaire des logements aidés rue Valadon et rue de la Saône, demande l'avis au Conseil municipal, sur la proposition encouragée par le Gouvernement, de mettre à la vente aux locataires les appartements qu'ils occupent.

Le Conseil n'est pas contre une accession sociale à la propriété mais s'inquiète du nombre de logements aidés qu'il faudra compenser sur la production à venir pour respecter le quota du PLH.

III – Délibération : SFR renouvellement autorisation d'utilisation du domaine public

A l'unanimité le Conseil accepte le renouvellement d'autorisation d'utilisation du domaine public par SFR chemin de Halage Sud.

L'opérateur s'acquittera de la redevance due au titre de l'implantation des fourreaux de communications électroniques.

IV – SIEA : compte rendu de l'Assemblée Générale.

Le recueil des actes administratifs est consultable au secrétariat de la mairie.

V – Délibération : SIEA adhésion marché groupé GAZ.

A l'unanimité le Conseil accepte de renouveler l'adhésion avec le syndicat intercommunal d'énergie et de communication de l'Ain. Cette convention prendra effet le 1 janvier 2019 pour 4 années.

VI – Bibliothèque : convention de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale avec le département de l'Ain.

Suite au plan de développement des bibliothèques adopté en juillet 2017 le département de l'Ain souhaite actualiser le partenariat.

Une réunion de concertation est prévue le 19 mars 2018 entre la CCDSV et les bénévoles des bibliothèques du territoire. Les élus, en accord avec les bénévoles de la bibliothèque de St Bernard décident de mettre en attente la signature de cette convention.

Une décision sera prise au prochain conseil en fonction de la solution trouvée lors de la réunion du 19 mars.

VII – Tour de table

CCAS, Mme Josette Guerrier informe le conseil d'un spectacle conte et chansons, inter CCAS le vendredi après-midi 9 mars 2018 à St Didier de Formans. Ce spectacle concerne les personnes à partir de 65 ans.

M J Barthomeuf demande si les contraventions au Code de la Route rentrent dans les caisses de la commune. Le Maire précise que ceci ne concerne que le stationnement payant, absent à Saint-Bernard. Les amendes du Code de la Route sont traitées par le PVE procédure de l'amende forfaitaire.

M J P Pillon : la commission urbanisme s'est réunie et a décidé des noms donnés aux rues et parkings de la commune qui n'étaient pas encore nommés.

Le Conseil autorise le Maire à rajouter ce point à l'ordre du jour.

Après lecture des propositions de la Commission :

« **Rue de la Saône** » : prolongement jusqu'au chemin de Halage,

Parking entre la mairie et les commerces : « **Place de la Mairie** »,

« **Espace Chabrier** » (espace piéton, jeux pour enfants, halle)

Parking bas et les jardins à la française, « **Place Utrillo** »

Le Conseil décide à l'unanimité les propositions de la Commission. Des arrêtés seront pris dans ce sens.

Pour le parking devant l'église, le conseil décide de le nommer « **Place de l'Eglise** » et non plus place Utrillo.

Une délibération est prise en ce sens, après en avoir délibéré le conseil approuve ce changement de nom à 1 voix contre et 13 voix le changement de nom. Un arrêté sera pris dans ce sens.

M JP Pillon : les travaux pour l'installation de la fibre sont-ils terminés ?

M PLBallet : le génie civil est fait, EDF doit intervenir sur les branchements des NRO. Le fibrage est toujours en cours.

P WATSON préparation du budget, réunion de la commission finance début mars.

Mme M Labrosse : le souhait des spinosiens serait qu'il y est d'avantage de jeux d'enfants (toboggan, maison en bois et autres) au niveau de l'espace Chabrier, à l'école, au lotissement des Guillermines.

Prochain SBI mi-avril.

M PL Ballet : fin des travaux sur le pont le 15 mars environ. Pour des raisons de sécurité la rue du stade est en sens unique le temps de ces travaux.

M F Bloch : le cross des bords de Saône aura lieu le 18 mars 2018
Le nettoyage de printemps le 10 mars 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10

Prochain conseil municipal : mercredi 28 mars 2018 à 19h30